

Une matière première précieuse et renouvelable TECK DE PLANTATION (*Tectona Grandis*)

Un matériau naturel capable de se mesurer avec la nature: le teck est le plus résistant et le meilleur bois pour les meubles d'extérieur. Il tient tête, de par sa nature, au soleil, à la pluie, au gel et à la neige. Même après des années d'exposition à l'air, le bois reste stable, garde ses dimensions à un minimum près de fluctuations dues à l'humidité de l'air, et ne modifie que sa couleur: avec le temps se forme une patine noble gris argentée. Dans sa beauté naturelle, il conserve sa valeur de longues années sans traitement chimique. Ce que l'on possède en bois de teck peut passer aux héritiers.

PROVENANCE DES PLANTATIONS

Pour nous, le teck est plus qu'une matière première: c'est une valeur que nous voulons conserver et préserver. C'est pourquoi nous n'achetons que du teck provenant de plantations.

Le teck utilisé par Garpa provient de plantations existant depuis plus de 40 ans, certifiées FSC*, situées en Amérique du Sud. Le teck de plantation, en provenance d'Indonésie, est acheté exclusivement via l'exploitation forestière publique. Les nombreuses plantations de teck, remarquables par leur âge, se trouvent uniquement sur l'île de Java. C'est en 1880 que ces forêts exploitables ont été créées et gérées sous le contrôle de l'État; elles s'étendent sur une superficie d'environ 1.059.000 ha. L'entreprise nationale PT. Perhutani contrôle le volume d'abattage des plantations indonésiennes de teck et en adapte le pourcentage afin d'assurer ainsi une économie durable. En 2011, cinq districts sélectionnés ont été certifiés pour la deuxième fois selon les directives FSC.

Garpa fut parmi les premières entreprises en Europe à demander une certification forestière (C.O.C) selon les directives FSC (FSC-Licence No CO13733). En octobre 1998, Garpa obtint le code de certification NC-COC-016417, prolongé en 2004, 2009, 2014 et 2019 pour cinq années supplémentaires. C'est pourquoi il nous fut possible d'offrir une grande partie de notre programme fabriqué à partir d'un matériau certifié.

LE PROGRAMME D' ACTIONS FLEGT DE L' UNION EUROPÉENNE

En parallèle, Garpa mise sur le programme d'actions de l'Union européenne contre l'exploitation illégale du bois, thème aujourd'hui majeur de la politique forestière internationale. En 2003, la Commission européenne a lancé le plan d'action « Forest Law Enforcement, Governance and Trade – FLEGT » (application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) visant à promouvoir le commerce du bois légal.

L'idée de départ du projet FLEGT est simple : les lois nationales doivent respecter autant que possible les trois piliers d'une exploitation forestière durable, à savoir l'utilité économique, l'équité sociale et la tolérance écologique. La lutte contre le commerce illégal et la promotion du commerce légal du bois contribuent dans ce sens à favoriser une exploitation forestière durable et le développement des pays tropicaux.

Les instruments principaux du programme d'actions FLEGT sont la mise en place d'une authentification du bois coupé et d'accords de partenariat volontaires (VPA – Voluntary Partnership Agreement) entre l'Union européenne et les gouvernements des pays producteurs. Ces directives définissent les conditions d'importation dans l'UE de bois légal ou de produits dérivés. Sont définies dans cet accord les conditions dans lesquelles le bois légal ou les produits qui en sont dérivés doivent être importés. En novembre 2016, l'Indonésie a été le premier pays au monde à conclure un tel accord avec l'UE.

GARPA

GARTEN & PARK EINRICHTUNGEN

En octobre 2010, le Parlement de l'UE a interdit l'importation du bois illégalement coupé via l'ordonnance 995/2010, dont les dispositions d'exécution ont été mises en oeuvre dans la loi allemande sur le commerce sécurisé du bois (mai 2011). Les réglementations sont entrées en vigueur depuis mars 2013. Ensuite, la règle sera la suivante : pour toutes les importations vers l'UE – en provenance de pays qui n'ont pas conclu le type d'accord susmentionné – le vendeur national doit fournir la preuve d'une chaîne de distribution sans faille par des justificatifs légaux.

Le bois certifié FSC, que Garpa utilise depuis longtemps déjà, est non seulement un gage reconnu de respect de la loi, mais il garantit aussi une exploitation de cultures et de forêts qui répond aux besoins sociaux, économiques et écologiques des générations d'aujourd'hui et de demain.

USER AVEC PARCIMONIE DES RESSOURCES DE VALEUR

Garpa n'utilise le précieux matériau qu'est le teck que là où une qualité particulière, une absolue résistance aux intempéries et une durabilité constructive sont spécialement demandées. Le teck est trop précieux pour être bradé dans des offres à bon marché. Il mérite, dans les pays producteurs, un traitement soigné et de haute qualité qui tienne compte des principes de durabilité, et la plus haute considération dans les pays consommateurs, afin que ce matériau unique nous soit encore disponible à l'avenir.



La marque de la
gestion forestière
responsable

* Le Forest Stewardship Council (FSC®) est un organisme d'utilité publique non gouvernemental créé en 1993. Il se bat pour une gestion non polluante, socialement responsable et durablement forte des forêts et des plantations dans le monde entier. Les membres en sont les associations environnementales, les syndicats et les entreprises. Son standard est actuellement le plus complet et mondialement le plus reconnu dans la filière du bois. Des contrôles réguliers sur place sont effectués par des organismes certificateurs accrédités FSC (par exemple Preferred by Nature).